



17ème législature

Question N° : 963	De Mme Laure Lavalette (Rassemblement National - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités, autonomie et égalité entre femmes et hommes		Ministère attributaire > Travail, santé, solidarités et familles
Rubrique > personnes âgées	Tête d'analyse >Précarité des seniors : il y a urgence	Analyse > Précarité des seniors : il y a urgence.
Question publiée au JO le : 15/10/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024		

Texte de la question

Mme Laure Lavalette interroge M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la situation particulièrement préoccupante des seniors confrontés à la précarité en France. Selon le dernier rapport des Petits Frères des Pauvres, près de deux millions de personnes âgées de 60 ans et plus vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Cette situation affecte tout particulièrement les femmes et les personnes isolées, avec un taux de pauvreté atteignant 18,8 % pour les personnes âgées vivant seules, contre 6,4 % pour celles vivant en couple. Les trajectoires professionnelles discontinues des femmes, marquées par des interruptions de carrière pour élever leurs enfants ou suivre leurs conjoints, aboutissent fréquemment à des pensions de retraite insuffisantes. Les conséquences de cette précarité financière sont multiples et particulièrement délétères : 31 % des personnes concernées éprouvent des difficultés à honorer leurs factures quotidiennes, tandis que 40 % se voient contraintes de renoncer aux activités sociales essentielles telles que les sorties au restaurant, les vacances ou les visites à leurs proches, aggravant ainsi leur isolement social. Cette précarité économique s'accompagne d'une problématique tout aussi prégnante d'isolement social, créant un cercle vicieux particulièrement inquiétant. Les associations de terrain, malgré leur engagement constant, se trouvent confrontées à des difficultés croissantes pour identifier et accompagner ces seniors en situation de fragilité, notamment en raison du manque de subventions à ces structures. Par ailleurs, les proches aidants, véritables piliers du maintien à domicile, font face à une charge mentale, physique, psychique et financière considérable, devant souvent conjuguer vie professionnelle, responsabilités familiales et accompagnement de leurs aînés, sans bénéficier d'un soutien institutionnel suffisant pour prévenir leur propre épuisement. Face à cette situation alarmante qui touche une part croissante des aînés - le taux de pauvreté des 65-74 ans étant passé de 7,5 % en 2017 à 10,6 % en 2022 - elle souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage de mettre en œuvre pour lutter efficacement contre la précarité des seniors.